

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAMBTON**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lambton, tenue au lieu ordinaire du 158, chemin J-Cyrille-Bureau, Chalet du Parc du Grand lac Saint-François, le mardi 11 octobre 2016 à 19 h 30.

Sont présents à cette séance les membres du Conseil suivants :

Monsieur Roch Lachance, siège # 1 Madame Nathalie Bélanger, siège # 4
Monsieur Gilles Racine, siège # 2 Monsieur Normand St-Pierre, siège # 5
Monsieur Réal Veilleux, siège # 3 Madame Louise DeBlois, siège # 6

Tous formant quorum sous la présidence du Maire, Monsieur Ghislain Breton.

Monsieur Jean Jules Dansereau, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim agit à titre de secrétaire.

1

16-10-259 Ouverture de la séance

Le président demande l'ouverture de la séance.

Il est proposé par : Roch Lachance
appuyé par : Réal Veilleux

QUE la présente séance ordinaire soit déclarée ouverte à 19 h 31.

Adoptée à l'unanimité

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le président présente l'ordre du jour de la séance.

| ADMINISTRATION GÉNÉRALE | | |
|---|------------------|---|
| 1. | 16-10-259 | <i>Ouverture de la séance</i> |
| 2. | 16-10-260 | <i>Adoption de l'ordre du jour</i> |
| 3. | 16-10-261 | <i>Adoption du procès-verbal du 13 septembre 2016</i> |
| 4. | 16-10-262 | <i>Dépôt de la liste des dépenses</i> |
| 5. | 16-10-263 | <i>Rang 1 – Demande de paiement # 1</i> |
| 6. | 16-10-264 | <i>Services juridiques - 2017</i> |
| 7. | 16-10-265 | <i>Séances extraordinaires du Conseil - Convocation</i> |
| 8. | 16-10-266 | <i>Municipalité amie des aînés(es) – MADA</i> |
| 9. | 16-10-267 | <i>Téléphonie cellulaire</i> |
| 10. | 16-10-268 | <i>Fournitures de produits pétroliers – 2017</i> |
| 11. | 16-10-269 | <i>Programme de revitalisation – Projet de règlement 16-450</i> |
| TRANSPORT – RÉSEAU ROUTIER | | |
| 12. | 16-10-270 | <i>Projet 2016-19 – Enlèvement de la neige – Certains chemins</i> |
| MATIÈRES RÉSIDUELLES – DÉCHETS DOMESTIQUES | | |
| 13. | 16-10-271 | <i>Projet 2016-12 – Collecte et transport des matières résiduelles, matières recyclables et déchets volumineux</i> |
| LOISIRS ET CULTURE | | |
| 14. | 16-10-272 | <i>Loisirs Lambton Inc. – Souper fondu</i> |
| 15. | 16-10-273 | <i>Borne d'information touristique</i> |
| AUTRES DOSSIERS | | |
| 16. | 16-10-274 | <i>Correspondance</i> |
| 17. | 16-10-275 | <i>Varia</i> |
| | | <i>Embauche Nathalie Champagne – Pompière à temps partiel</i> |

| | | |
|-----|------------------|--|
| 18. | 16-10-276 | Suivi des dossiers - Médecins |
| 19. | 16-10-277 | Période de questions |
| 20. | 16-10-278 | Fermeture de la séance |

2

16-10-260 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par : Louise DeBlois
appuyé par : Nathalie Bélanger

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

3

16-10-261 Adoption du procès-verbal du 13 septembre 2016

La secrétaire est dispensée de la lecture du procès-verbal puisqu'une copie dudit procès-verbal a été remise dans les délais à chacun des membres.

Il est proposé par : Normand St-Pierre
appuyé par : Roch Lachance

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 septembre 2016 soit adopté tel que présenté pour être consigné aux archives de ladite Municipalité.

Adoptée à l'unanimité

4

16-10-262 Dépôt de la liste de dépenses

Incompressibles

Une liste des dépenses incompressibles régulièrement payées au montant de 85 725.81 \$ est remise à chacun des membres du Conseil.

Comptes à payer

La liste des comptes à payer est présentée aux membres du Conseil.

Il est proposé par : Gilles Racine
appuyé par : Roch Lachance

QUE les comptes à payer au montant de 180 740.97 \$ soient acceptés et que les paiements soient autorisés.

Adoptée à l'unanimité

5

16-10-263 Rang 1 – Demande de paiement # 1

ATTENDU les travaux de réfection du Rang 1 qui sont présentement en cours;

ATTENDU QUE l'entrepreneur, Excavation Gagnon & Frères Inc. dépose une demande de paiement # 1 pour les travaux actuellement réalisés au montant de 491 745.65 \$;

ATTENDU QUE, suite à l'analyse de la demande de paiement, WSP Canda Inc. émet un avis favorable à l'avancement des travaux et recommande l'acceptation du paiement # 1;

Il est proposé par : Réal Veilleux
appuyé par : Gilles Racine

QUE la demande de paiement # 1, présentée par Excavation Gagnon & Frères Inc., pour les travaux de réfection du Rang 1, au montant de 491 745.65 \$ soit acceptée et payée.

QUE le montant soit prélevé à même le fonds général de la municipalité et que le remboursement du fonds général sera fait au paiement final à partir du règlement d'emprunt approuvé pour ce projet.

Adoptée à l'unanimité

6

16-10-264 Services juridiques - 2017

REPORTÉ

7

16-10-265 Séances extraordinaires du Conseil - Convocation

ATTENDU la demande d'appui, formulée par la Municipalité de Notre-Dame-des-Bois au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT);

ATTENDU QUE cette demande vise à ajouter à l'article 156, chapitre C-27 du Code municipal des moyens permettant de convoquer les séances extraordinaires du conseil;

ATTENDU QU'afin de faciliter les procédures de convocation, il est demandé d'ajouter à l'article 156, deux autres moyens de convocation soient par courrier électronique et par un logiciel de partage des fichiers ;

Il est proposé par : Roch Lachance
appuyé par : Gilles Racine

QUE la Municipalité de Lambton appuie la requête de la Municipalité de Notre-Dame-des-Bois.

QUE cette demande soit acheminée au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), à la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM), à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADGMQ), à la MRC du Granit ainsi qu'aux municipalités de son territoire.

Adoptée à l'unanimité

8

16-10-266 Municipalité amie des aînés(es) (MADA)

ATTENDU QUE la Municipalité de Lambton s'est engagée à soutenir le développement et l'implantation au Québec du programme MADA, visant à aider les municipalités à encourager la participation active des aînés(es) au sein de la communauté et à concrétiser la vision d'une société pour tous les âges;

ATTENDU QUE le Ministère de la Famille et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) souhaitent mettre en valeur l'expérience unique des municipalités québécoises dans la démarche MADA;

Il est proposé par: Normand St-Pierre
appuyé par : Réal Veilleux

QUE la Municipalité de Lambton consente à s'associer au **Réseau**, organisme formé dans le but :

- D'établir des liens entre les villes participantes et l'OMS ainsi qu'entre les villes elles-mêmes;
- Faciliter l'échange d'informations et de meilleures pratiques;
- Encourager les interventions qui sont appropriées, durables et d'un bon rapport coût/efficacité pour améliorer la vie des personnes âgées;
- Offrir un soutien et une formation technique.

Adoptée à l'unanimité

9

16-10-267 *Téléphonie cellulaire*

ATTENDU QUE la compagnie de téléphone Bell a ciblé la Municipalité de Lambton comme emplacement stratégique pour l'érection d'une tour de communications afin de donner l'accès à la téléphonie mobile aux citoyens, aux entrepreneurs et aux visiteurs;

Il est proposé par: Roch Lachance
appuyé par : Louise DeBlois

QUE la Municipalité de Lambton donne son accord au projet d'une tour de communications et propose à la compagnie de téléphone Bell le site avoisinant l'aréna pour la construction de la structure requise.

QUE le Maire, monsieur Ghislain Breton, soit autorisé à signer une entente éventuelle avec la compagnie de téléphone Bell pour la construction d'une tour dans la Municipalité de Lambton.

Adoptée à l'unanimité

10

16-10-268 *Fournitures de produits pétroliers*

ATTENDU QUE la Municipalité de Lambton souhaite lancer un appel d'offres, sur invitation, pour la fourniture des produits pétroliers pour l'année 2017;

Il est proposé par: Gilles Racine
appuyé par : Roch Lachance

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, monsieur Jean Jules Dansereau soit autorisé à demander des soumissions pour les produits pétroliers : huile à chauffage, diésel clair et essence ordinaire.

QUE l'appel d'offres sur invitation soit adressé à :

- Les huiles Lamontagne – Thedford Mines;
- La Coop Fédérée – St-Romuald
- Philippe Gosselin & Ass. Ltée. – Ste-Marie
- Les Pétroles R. Turmel – Lac Mégantic
- Sonic – St-Éphrem.

Adoptée à l'unanimité

**16-10-269 Programme de revitalisation – Projet de règlement 16-450 –
Modification du règlement 15-441**

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le Conseiller Normand St-Pierre, que lors d'une séance subséquente, le projet de règlement 16-450 sera déposé dans le but de modifier le règlement 15-441, modifiant le règlement 14-419 établissant un programme de revitalisation.

TRANSPORT RÉSEAU ROUTIER

**16-10-270 Projet 2016-19 – Enlèvement de la neige et déglacage de
certains chemins – Hiver 2016-2017 – Octroi des contrats**

ATTENDU QUE la Municipalité de Lambton a procédé à un appel de soumissions pour l'enlèvement de la neige et le déglacage des certains chemins de la municipalité pour les années 2016-2017;

ATTENDU QUE les entreprises suivantes ont soumis des prix dans le cadre dudit appel de soumissions soit :

| | |
|--------------------------------------|--------------|
| - Chemin Quirion | |
| o Les Rails Sylvain Richard | 6 000.00 \$ |
| o Transport Marco Labrecque | 6 019.00 \$ |
| o Ferme Bruno Boisvert | 5 475.00 \$ |
| - Développement Giguère | |
| o Les Rails Sylvain Richard | 16 200.00 \$ |
| o Transport Marco Labrecque | 16 548.00 \$ |
| o Ferme Bruno Boisvert | 15 000.00 \$ |
| - Chemin de l'Aéroport | |
| o Les Rails Sylvain Richard | 2 150.00 \$ |
| o Transport Marco Labrecque | 2 223.00 \$ |
| o Ferme Bruno Boisvert | 1 925.00 \$ |
| - Chemin du Rivage | |
| o Ferme Émilien Lapointe | 2 473.21 \$ |
| - Chemin Boulanger | |
| o Ferme Émilien Lapointe | 1 827.72 \$ |
| - Chemin Garant | |
| o Ferme Émilien Lapointe | 4 816.85 \$ |
| - Chemin Gérard-Roy | |
| o Travaux Agricoles Richard Lapointe | 2 970.00 \$ |
| - Chemin Marius Lapointe | |
| o Travaux Agricoles Richard Lapointe | 2 250.00 \$ |
| - Chemin des Bisons | |
| o Ferme Émilien Lapointe | 2 390.13 \$ |
| - Chemins des Caps | |
| o Ferme Holduc | 1 713.60 \$ |
| - Chemin Vachon | |
| o Ferme Émilien Lapointe | 703.00 \$ |
| - Chemin de la Pointe-aux-Ardoises | |
| o Ferme Émilien Lapointe | 2 473.21 \$ |
| - Chemin des Hirondelles | |
| o Ferme Holduc | 1 499.40 \$ |
| - Chemin Philippe-Richard | |
| o Travaux Agricoles Richard Lapointe | 10 500.00 \$ |
| o Transport Marco Labrecque | 10 036.00 \$ |
| o Ferme Bruno Boisvert | 8 900.00 \$ |
| - Rang St-François | |
| o Travaux Agricoles Richard Lapointe | 5 900.00 \$ |

- Transport Marco Labrecque 4 826.00 \$
- Ferme Bruno Boisvert 4 700.00 \$
- Stationnement Club de l'Âge d'Or
 - Les Rails Sylvain Richard 425.00 \$
 - Transport Marco Labrecque 389.00 \$

ATTENDU QUE, suite à l'analyse des soumissions, les soumissionnaires se sont avérés conforme;

ATTENDU QUE les contrats doivent être attribués au plus bas soumissionnaire conforme pour chacun des chemins à entretenir pour l'hiver 2016-2017;

ATTENDU QUE la politique d'achat local priorise l'achat local jusqu'à cinq pour cent (5 %) du plus bas soumissionnaire pour les acquisitions de biens et services;

Il est proposé par: Gilles Racine
appuyé par : Réal Veilleux

QUE la Municipalité de Lambton accorde le contrat pour l'enlèvement de la neige et le déglacage de certains chemins de la municipalité pour l'année 2016-2017 comme suit, plus les taxes applicables :

- Chemin Quirion
 - Ferme Bruno Boisvert 5 475.00 \$
- Développement Giguère
 - Ferme Bruno Boisvert 15 000.00 \$
- Chemin de l'Aéroport
 - Ferme Bruno Boisvert 1 925.00 \$
- Chemin du Rivage
 - Ferme Émilien Lapointe 2 473.21 \$
- Chemin Boulanger
 - Ferme Émilien Lapointe 1 827.72 \$
- Chemin Garant
 - Ferme Émilien Lapointe 4 816.85 \$
- Chemin Gérard-Roy
 - Travaux Agricoles Richard Lapointe 2 970.00 \$
- Chemin Marius Lapointe
 - Travaux Agricoles Richard Lapointe 2 250.00 \$
- Chemin des Bisons
 - Ferme Émilien Lapointe 2 390.13 \$
- Chemins des Caps
 - Ferme Holduc 1 713.60 \$
- Chemin Vachon
 - Ferme Émilien Lapointe 703.00 \$
- Chemin de la Pointe-aux-Ardoises
 - Ferme Émilien Lapointe 2 473.21 \$
- Chemin des Hirondelles
 - Ferme Holduc 1 499.40 \$
- Chemin Philippe-Richard
 - Ferme Bruno Boisvert 8 900.00 \$
- Rang St-François
 - Ferme Bruno Boisvert 4 700.00 \$
- Stationnement Club de l'Âge d'Or
 - Transport Marco Labrecque 389.00 \$

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, monsieur Jean Jules Dansereau, soit et il est autorisé à signer tout document relatif à la signature des contrats.

Adoptée à l'unanimité

MATIÈRES RÉSIDUELLES – DÉCHETS DOMESTIQUES

13

16-10-271 *Projet 2016-12 – Devis d'appel d'offres – Collecte et transport des matières résiduelles, matières recyclables et déchets volumineux*

ATTENDU QUE la Municipalité de Lambton a signifié à la MRC du Granit sa volonté de reprendre la compétence de la collecte et le transport des ordures et du recyclage;

QUE cette décision a pour conséquence que la municipalité doit procéder à un appel d'offres pour la collecte des matières résiduelles, matières recyclables et déchets volumineux;

ATTENDU QUE la Municipalité de St-Romain s'est également retirée de la MRC du Granit dans ce dossier;

ATTENDU QU'il pourrait être avantageux pour la Municipalité de Lambton et la Municipalité de St-Romain de présenter un appel d'offres commun;

Il est proposé par : Roch Lachance
appuyé par : Nathalie Bélanger

QUE la Municipalité de Lambton accepte de participer à ce projet conjoint de collecte et de transport des matières résiduelles et des matières recyclables avec la Municipalité de St-Romain;

QUE la Municipalité de Lambton accepte de jouer le rôle de mandataire pour l'appel d'offres commun avec la Municipalité de St-Romain;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, monsieur Jean Jules Dansereau, soit autorisé à lancer un appel d'offres pour la collecte et le transport des matières résiduelles, matières recyclables et des déchets volumineux pour les municipalités de Lambton et St-Romain par le système électronique d'appel d'offres SÉAO.

Adoptée à l'unanimité

LOISIRS ET CULTURE

14

16-10-272 *Loisirs Lambton Inc. – « Souper fondu »*

ATTENDU QUE Loisirs Lambton Inc. a transmis une invitation au Conseil de la Municipalité de Lambton pour son souper fondu du 5 novembre 2016;

ATTENDU QUE le coût pour une table de huit (8) convives est de 250 \$;

Il est proposé par : Gilles Racine
appuyé par : Roch Lachance

QUE la Municipalité de Lambton accepte l'invitation de Loisirs Lambton Inc. et achète une table au prix de 250 \$.

Adoptée à l'unanimité

16-10-273 Borne d'information touristique

ATTENDU QUE monsieur François Chalifour, de la SDE de la MRC du Granit, a confirmé l'installation d'une borne d'information touristique dans la Municipalité de Lambton;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lambton a déjà prévu dans le budget 2016, un montant de trois mille cinq cents (3 500 \$) pour l'installation d'une telle borne;

Il est proposé par : Réal Veilleux
appuyé par : Normand St-Pierre

QUE la Municipalité de Lambton accepte qu'une borne d'information touristique soit installée dans la municipalité et soit le complément au kiosque d'information touristique en opération à Lambton.

QUE la municipalité entreprenne des démarches pour la localisation de la borne d'information touristique, en tenant compte des critères suivants : installation à l'intérieur et dans un endroit très achalandé.

Adoptée à l'unanimité

AUTRES DOSSIERS

16-10-274 Correspondance

Le courrier reçu durant le mois de septembre 2016 a été remis aux élus

16-10-275 Varia**Embauche de madame Nathalie Champagne à titre de pompière à temps partiel**

ATTENDU QUE madame Nathalie Champagne a démontré son intérêt à œuvrer au poste de pompière pour la Municipalité de Lambton;

ATTENDU QUE madame Nathalie Champagne possède toutes les formations requises pour exercer le poste de pompière;

ATTENDU QUE monsieur Michel Fillion, directeur du Service de Sécurité incendie recommande au Conseil municipal d'embaucher madame Nathalie Champagne à titre de pompière à temps partiel;

Il est proposé par : Roch Lachance
appuyé par : Réal Veilleux

- 1. EMBAUCHE : QUE** la Municipalité de Lambton embauche, madame Nathalie Champagne, du 577 Le Grand-Shenley, Saint-Honoré-de-Shenley, comme employée permanente à temps partiel, au poste de pompier à temps partiel au taux de salaire établi selon le manuel de l'employé en vigueur.

2. **ENTENTE; QUE** madame Nathalie Champagne doit assumer les obligations prévues à sa description de tâche, au Manuel des employés et au code de déontologie des employés municipaux et bénéficie de tous les avantages qui y sont mentionnés.

3. **AVANTAGES SOCIAUX: QUE** madame Nathalie Champagne ne bénéficie pas du régime d'assurance collective et du REER de la Municipalité de Lambton.

Adoptée à l'unanimité

18

16-10-277 Suivi des dossiers

- Médecins : Aucun nouveau développement dans ce dossier.

19

16-10-278 Période de questions

- Des personnes présentes dans l'assistance s'adressent au Conseil municipal.
 - Requête de madame Diane Vachon de la Rose d'Or, 322, rue Principale à Lambton, demandant la possibilité que le bâtiment puisse être alimenté par le réseau d'aqueduc de la municipalité.
 - Un souhait est émis à l'effet que les activités de tous les organismes communautaires soient coordonnées.

20

16-10-279 Fermeture de la séance

Il est proposé par: Roch Lachance
appuyé par : Nathalie Bélanger

QUE la séance soit levée, il est 20 h 30.

Ghislain Breton
Maire

Jean Jules Dansereau
Directeur général et secrétaire-trésorier
par intérim